

pour qu'elle parviene à exécuter de plus grandes entreprifes. Mais toutes les autres affaires font traitées avec assez de secret dans cette Affemblée: Il n'y en a qu'une qu'on n'a pû contenir dans les mêmes bornes, pour avoir fait d'abord beaucoup de bruit: Elle regardoit cinq Sénateurs qui font les Comtes de Bonde, de Bielke, de Barck, de Harde & de Creutz. Le Comité secret avoit fait rapport aux Etats assemblés, qu'après avoir examiné leur conduite, il jugeoit convenable qu'on les démit de leurs Emplois en leur assignant une Pension. Ce rapport fut approuvé d'abord par l'Ordre de la Noblesse: Mais les trois autres Ordres, (çavoir, le Clergé, les Bourgeois, & les Payfans, differerent leur conclusion là-dessus.

Le 14. Mais on apporta dans l'Assemblée des Députés de la Noblesse un Mémoire de la part des cinq Sénateurs qu'on a nommés, par lequel ils représenterent " qu'ils ont été sensiblement touchés en  
,, aprenant que le Comité secret, après avoir con-  
,, sulté les Regîtres du Royaume concernant les af-  
,, faires étrangères, il avoit trouvé dans leur con-  
,, duite des fautes qui ne permettoient plus aux  
,, Etats de prendre confiance en eux; & que le  
,, Comité avoit résolu pour ces raisons de les dé-  
,, mettre de leurs Emplois de Sénateurs: Que sans  
,, entrer dans une contestation à cet egard, ils pro-  
,, testent devant Dieu & les Etats du Royaume,  
,, qu'ils ont toujours eu pour principe invariable de  
,, regler leur conduite sur les Loix fondamentales du  
,, Royaume, & d'y conformer leurs conseils, lors-  
,, qu'ils y étoient obligés par leur devoir: Et que dans  
,, tout ce qui regarde les affaires du dehors, ils n'a-  
,, voient eu pour objet que d'entretenir la paix avec  
,, les Puissances voisines. ,,

Après la lecture de ce mémoire, on alla aux avis,